

L'expansion des cours particuliers : un succès mérité ?

La formule des cours particuliers séduit de plus en plus de familles. Les sociétés privées font tout pour s'imposer dans un marché dominé par les petites annonces.

PAR SYLVAIN MARCELLI
PHOTO PATRICK DELECROIX

Léonard, une nouvelle agence de soutien scolaire, ne suit pour le moment que onze élèves à Lille, mais ses deux gérants tablent sur une croissance rapide. « On veut être présent sur toute la métropole, et pourquoi pas ensuite à Douai, Lens, Valenciennes, Calais ou Boulogne », annonce ainsi Geoffrey Budzynski, l'un des fondateurs. Et au fait, pourquoi Léonard ? « C'est une référence subliminale à Léonard de Vinci, qui était un génie dans toutes les matières. Sur le logo, le smiley, c'est le sourire de la Joconde, mais aussi celui des enfants qui retrouvent le chemin de la réussite ! »

La Joconde devrait continuer à être de bonne humeur. Car Léonard prend son envol dans un marché porteur. Les parents s'inquiètent en effet des performances scolaires de leurs enfants. Complétude, Kelprof, Legendre, Sylvan, Objectif math : les organismes de cours particuliers, à domicile ou en agence, apparaissent souvent comme un recours. Le leader, Acadomia (2 200 élèves suivis dans le Nord en 2005), est même coté en Bourse. Il a d'ailleurs eu le privilège d'être cité par Ségolène Royal dans la fameuse vidéo pirate sur le temps de travail des enseignants...

Kant et mon voisin

Le premier concurrent de ces spécialistes, c'est l'étudiant qui placarde une petite annonce dans la boulangerie du coin. Le bouche à oreille est sa meilleure campagne de pub. Et le prix, entre 15 et 20 €



Un cours pour quelques élèves dans les locaux lillois d'Acadomia

de l'heure, souvent son meilleur argument. Mais la formule n'a pas que des avantages. Car, pour être efficace, l'étudiant ne doit pas se contenter d'exhiber ses diplômes. Le fils du voisin, un crac en philo, peut se révéler parfaitement nul pour expliquer Kant au petit dernier. Mais comment déceler s'il a la fibre pédagogique ?

Cette incertitude fait le succès des entreprises privées. « En faisant appel à un organisme de renom, la famille est certaine du sérieux et de la qualité des cours, vante Cathy Cachoir, responsable d'Acadomia à Lille. Nous garantissons la sélection de nos enseignants sur les compétences pédagogiques et le niveau scolaire. Et nous vérifions aussi leur casier judiciaire. » Ces démarches ont un coût. « Nos prix sont compétitifs, assure le chef d'agence. Car une partie des frais sont déductibles, au titre de l'emploi à domicile. » Cela suppose cependant d'être imposable : paradoxe, les familles les plus modestes paient au prix fort. D'où le repro-

Le premier concurrent des spécialistes, c'est l'étudiant qui placarde une petite annonce dans la boulangerie du coin.

che souvent adressé à ces sociétés de creuser les inégalités scolaires...

Diagnostic

Les cours Legendre n'embauchent que des professeurs diplômés et expérimentés. La plupart des autres sociétés sont beaucoup plus discrètes sur le recrutement de leurs enseignants. Elles se contentent d'affirmer qu'ils ont au minimum bac + 3. Autant dire que ce sont souvent des étudiants... Dès lors, la plus-value face au petit voisin qui donne des cours à tout le quartier n'est pas complètement évidente.

Pour faire la différence, les entreprises se targuent de faire du « conseil pédagogique ». Acadomia met ainsi en avant la qualité de l'accompagne-

ment proposé : « Nous partons du principe que tous les enfants ont un potentiel, reprend Cathy Cachoir. Lorsqu'une famille nous contacte, nous réalisons un diagnostic pour identifier les causes de l'échec et les besoins de l'élève. Nous réalisons aussi un bilan chaque trimestre. Car il n'y a pas de recette miracle : il faut faire du sur mesure ! »

Quelle que soit la formule choisie, il faut être très vigilant en signant le contrat d'engagement. Le client a intérêt à comparer le montant des frais d'inscription et les forfaits proposés. Et à ne pas oublier que les cours effectués en agence (stages intensifs, sessions de révision et autres ateliers méthodologiques) ne donnent pas droit à la ristourne fiscale. Avant de sortir son chéquier, il faudra donc faire chauffer sa calculatrice. Comme un avant-goût des cours des maths que va subir l'enfant...

À SUIVRE
2007 : les chantiers
des universités régionales

ZOOM**Efficaces, les cours particuliers ?**

C'est une zone d'ombre. Il n'existe aucune enquête indépendante récente sur l'efficacité des cours particuliers, remarque le sociologue Dominique Glasman, dans un rapport remis fin 2004 au Haut conseil de l'évaluation de l'école (1). Cependant, le chercheur ouvre quelques pistes de réflexion.

Répétition. « Une constante des cours particuliers, même s'ils ne s'y cantonnent pas toujours, c'est l'exercice, c'est l'entraînement, c'est la répétition », remarque-t-il. Prendre des cours oblige l'élève à se pencher sur son travail scolaire, ce qu'il ne fait pas toujours spontanément. Mais le risque est de se contenter du « par cœur ». C'est utile pour répondre à des Q.C.M. bêtes et méchants mais cela ne donne pas toujours du sens aux apprentissages.

Baby sitting. L'achat de cours particulier est une manière de déculpabiliser les parents, qui n'ont pas le temps d'assurer le suivi scolaire nécessaire. C'est aussi une façon d'occuper les ados : « S'il est difficile d'imposer à un enfant de 12 ans d'être gardé par une personne extérieure, puisqu'il pourra protester qu'il n'est "plus un bébé", il est beaucoup plus aisé de lui proposer un soutien pour les devoirs », souligne le sociologue.

Paradoxe. « Les cours particuliers permettent à la fois aux élèves de jouer le jeu de la compétition et de s'en protéger », relève Glasman. « Ils sont en effet un des moyens que les élèves utilisent pour exceller, pour bien figurer ou pour éviter d'être "lâchés" dans l'accession aux "bonnes" filières et la poursuite des diplômes (...). Et, en même temps ils offrent aux élèves un espace où les adversités de l'expérience scolaire peuvent être surmontées (...); de ce point de vue, ils entrent dans une logique de réparation des effets de la compétition scolaire. »

(1) Rapport complet disponible sur <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000358/0000.pdf>